

A2C « ACTION COMMERCIALE COMPLEMENTAIRE »

Société par actions simplifiée
Au capital de 37 000 euros
Siège Social : Rue Robert Caumont, immeuble P
33 000 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX 391 509 361

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MARS 2026 AFFECTATION DU RÉSULTAT & POUVOIRS

DEUXIÈME DÉCISION

L'Actionnaire unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2025, soit un bénéfice de 369 546 Euros :

- aux actionnaires à titre de dividendes.....	250 000 Euros
Soit un dividende de 67,57 Euros pour chacune des 3 700 actions constitutives du capital social	
- le solde en « Autres Réserves ».....	119 546 Euros
Total égal au résultat de l'exercice	369 546 Euros

L'Actionnaire unique prend acte de ce que :

-> s'agissant de dividende distribué à un actionnaire, personne morale, ce dividende n'est ni éligible à l'abattement de 40%, ni au prélèvement obligatoire.

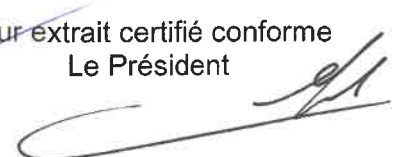
-> les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes sans abattement
30 Septembre 2022	175 000€
DUA 29 septembre 2023	240 000€
30 Septembre 2023	155 000€
30 Septembre 2024	270 000€

SEPTIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés au Cabinet LEMASSON ET ASSOCIES, Avocats domiciliés au 2 rue François Jacob, Centre d'Affaires Athéna – 22190 PLERIN, à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres près le Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, via le Guichet Unique/INPI et autres organismes compétents, en ce compris le dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Pour extrait certifié conforme
Le Président



A2C « ACTION COMMERCIALE COMPLEMENTAIRE »

**Société par actions simplifiée
Au capital de 37 000 euros
Siège Social : Rue Robert Caumont, immeuble P
33 000 BORDEAUX**

R.C.S. BORDEAUX 391 509 361

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a smaller, more complex mark that appears to be a combination of 'A' and 'S'.

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 000	20 000		
	Fonds commercial (1)	60 000		60 000	60 000
	Autres immobilisations incorporelles	6 174	6 174		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	211 771	81 576	130 194	113 822
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival				
	Autres participations	117 534		117 534	117 534
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	9 520		9 520	9 520
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	180		180	180
TOTAL (II)		425 178	107 750	317 428	301 055
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 358 242		2 358 242	1 636 453
	Autres créances	245 729		245 729	156 175
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	
	DISPONIBILITES	25 255		25 255	745 522
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	95 634		95 634	10 204
	TOTAL (III)	2 924 861		2 924 861	2 548 354
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 350 039	107 750	3 242 289	2 849 410

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

180

180

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 742	14 742
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	489 694	388 386
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	369 546	371 308
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	914 681	815 135
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		20 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		20 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 193	70 613
	Emprunts et dettes financières divers (3)	64 053	28 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	821 192	635 524
	Dettes fiscales et sociales	1 194 990	1 243 892
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	137 179	35 695
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 327 607	2 014 274
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 242 289	2 849 410
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		369 545,56	371 307,76
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 298 901	1 973 736
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		47 693	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		30/09/2025		30/09/2024
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	7 813 796		7 813 796
	Montant net du chiffre d'affaires	7 813 796		7 813 796
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			321 297
	Autres produits			7 527
Total des produits d'exploitation (1)				8 142 621
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			2 125 650
	Impôts, taxes et versements assimilés			151 075
	Salaires et traitements			3 993 855
	Charges sociales du personnel			1 175 358
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations				51 445
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges				14 970
Total des charges d'exploitation (2)				7 512 352
RESULTAT D'EXPLOITATION				630 269

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		630 269	697 366
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	17 143	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 764	5 643
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		22 906	5 643
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	16 404	14 590
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		16 404	14 590
RESULTAT FINANCIER		6 502	(8 947)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		636 771	688 419
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	10 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		2 635
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			2 635
RESULTAT EXCEPTIONNEL		10 000	(2 635)
PARTICIPATION DES SALAIRES		115 232	130 122
IMPOTS SUR LES BENEFICES		161 993	184 355
TOTAL DES PRODUITS		8 175 527	6 990 767
TOTAL DES CHARGES		7 805 982	6 619 459
RESULTAT DE L'EXERCICE		369 546	371 308
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

I - Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de l'exercice clos le 30/09/2025.

II - Règles et méthodes comptables

A - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables et définies par le règlement n°2016-07 du 4 Novembre 2016 homologué par arrêté du 26 Décembre 2016.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 3 242 289 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 369 546 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives

B - Immobilisations incorporelles

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds commercial qui est inscrit à l'actif pour 60 000 euros a été acquis en 2011.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et les modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée. Par conséquent, il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Les tests de dépréciation sur le fonds commercial n'amènent pas à considérer que la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle. La valeur actuelle correspond à la valeur vénale (prix de marché) ou valeur d'usage. Les tests n'ont pas mis en évidence une perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- logiciels : linéaire sur 1 à 3 ans

C - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- agencements divers : linéaire sur 7 à 10 ans
- matériel de transport : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire sur 5 à 10 ans
- matériel informatique : linéaire sur 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D - Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité des titres de participation est estimée sur la base de la situation nette de la filiale corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes existantes sur les actifs détenus par la filiale.

E - Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

F - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

G - Engagement en matière de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les engagements de retraite d'un montant de 79 334 € ont été calculés selon les

Règles et Méthodes Comptables

hypothèses suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires de 1 %,
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de 3.2 %
- Départ prévu, sauf dérogation individuelle et à l'initiative du salarié

Tranche d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	98
60 à 64 ans	1 à 5 ans	21 163
55 à 59 ans	6 à 10 ans	22 937
45 à 54 ans	11 à 20 ans	28 365
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 051
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 720
		Engagement total 79334

III - Evènements post-clôture

Néant

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
86 174					86 174
86 174					86 174
53 928 127 514		33 555 34 263		30 448 7 041	57 035 154 736
181 442		67 818		37 489	211 771
117 534 9 520 180		103 339 7		103 339 7	117 534 9 520 180
127 234		103 346		103 346	127 234
394 849		171 163		140 834	425 178

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	26 174			26 174
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 174			26 174
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	27 810	9 226	30 448	6 588
	Matériel de bureau, mobilier	39 809	42 219	7 041	74 988
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 620	51 445	37 489	81 576
TOTAL		93 794	51 445	37 489	107 750

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
		</				

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	20 000		20 000	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000		20 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		20 000		20 000	
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				20 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	180	180	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 358 242	2 358 242	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	73 521	73 521	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	22 362	22 362	
	Taxes sur la valeur ajoutée	126 814	126 814	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	23 032	23 032	
	Charges constatées d'avances	95 634	95 634	
TOTAL DES CREANCES		2 699 785	2 699 785	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	69 594	54 638	14 956	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	40 599	26 849	13 750	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	54 875	54 875		
	Fournisseurs et comptes rattachés	821 192	821 192		
	Personnel et comptes rattachés	384 582	384 582		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	318 226	318 226		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	446 634	446 634		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	45 548	45 548		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	9 178	9 178		
	Autres dettes	137 179	137 179		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 327 607	2 298 901	28 706	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		23 500			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		31 601			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 178			

Produits à recevoir

		30/09/2025
Total des Produits à recevoir		188 087
Autres créances clients		177 594
CLTS FACT.A ETABLIR	175 957	
CLIENTS INTERETS COURUS	1 637	
Autres créances		10 493
AVOIR A RECEVOIR	9 989	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	504	

Charges à payer

		30/09/2025
Total des Charges à payer		1 145 652
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		84
INTERET COURUS SUR EMPRUNTS	84	
Emprunts et dettes financières divers		2 504
CCA - INTÉRÊTS COURUS	2 504	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		614 363
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	604 807	
INTERETS COURUS / DETTES FRs	9 556	
Dettes fiscales et sociales		394 296
DETTEs PROVISIONNÉES POUR CONG	137 934	
PRIME BILAN A PAYER	13 040	
PARTICIPATION DES SALARIÉS	134 182	
SALAIRE À RÉGULARISER	6 917	
AUTRES CHARGES À PAYER	57 443	
CHG SOC / SAL A PAYER	3 458	
CHARGES PRIME BILAN A PAYER	5 432	
ETAT - CHARGES À PAYER	35 890	
Autres dettes		134 405
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	91 523	
DIVERS CHARGES A PAYER	42 882	

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		95 634	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		95 634	

Capital social

		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 700,00	10,0000	37 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 700,00	10,0000	37 000,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

03800880

A2C

Rue Robert Caumont Immeuble P
33000 BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



A2C

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Rue Robert Caumont Immeuble P
33000 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'associée unique de la société A2C,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2C relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

«A2C »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 30 septembre 2025

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

«A2C »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 30 septembre 2025

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

«A2C »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 30 septembre 2025

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 4 Mars 2026

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire

Signé par :
Philippe CHOLLET
6F338F6BFFE94E7...

Philippe CHOLLET
Commissaire aux comptes

*Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.
Ce rapport contient 21 pages.*

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 000	20 000		
	Fonds commercial (1)	60 000		60 000	60 000
	Autres immobilisations incorporelles	6 174	6 174		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	211 771	81 576	130 194	113 822
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
ACTIF CIRCULANT	Autres participations	117 534		117 534	117 534
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	9 520		9 520	9 520
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	180		180	180
	TOTAL (II)	425 178	107 750	317 428	301 055
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 358 242		2 358 242	1 636 453
	Autres créances	245 729		245 729	156 175
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	
	DISPONIBILITES	25 255		25 255	745 522
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	95 634		95 634	10 204
	TOTAL (III)	2 924 861		2 924 861	2 548 354
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 350 039	107 750	3 242 289	2 849 410
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				180	180
(3) dont créances à plus d'un an					

SAS A2C

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Bilan Passif

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 742	14 742
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	489 694	388 386
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	369 546	371 308
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	914 681	815 135
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		20 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		20 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 193	70 613
	Emprunts et dettes financières divers (3)	64 053	28 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	821 192	635 524
	Dettes fiscales et sociales	1 194 990	1 243 892
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	137 179	35 695
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 327 607	2 014 274
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 242 289	2 849 410
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	369 545,56	371 307,76
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 298 901	1 973 736
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	47 693	
(3)	Dont emprunts participatifs		

SAS A2C

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Compte de Résultat

1/2

		30/09/2025		30/09/2024
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			12 mois
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	7 813 796		6 869 384
	Montant net du chiffre d'affaires	7 813 796		6 869 384
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		321 297	105 486
	Autres produits		7 527	10 254
	Total des produits d'exploitation (1)		8 142 621	6 985 124
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 125 650	1 803 054
	Impôts, taxes et versements assimilés		151 075	94 595
	Salaires et traitements		3 993 855	3 393 013
	Charges sociales du personnel		1 175 358	951 345
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		51 445	34 104
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		14 970	11 646
	Total des charges d'exploitation (2)		7 512 352	6 287 758
RESULTAT D'EXPLOITATION			630 269	697 366

SAS A2C

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		630 269	697 366
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	17 143	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 764	5 643
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		22 906	5 643
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	16 404	14 590
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		16 404	14 590
RESULTAT FINANCIER		6 502	(8 947)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		636 771	688 419
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	10 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		2 635
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			2 635
RESULTAT EXCEPTIONNEL		10 000	(2 635)
PARTICIPATION DES SALAIRES		115 232	130 122
IMPOTS SUR LES BENEFICES		161 993	184 355
TOTAL DES PRODUITS		8 175 527	6 990 767
TOTAL DES CHARGES		7 805 982	6 619 459
RESULTAT DE L'EXERCICE		369 546	371 308
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

I - Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de l'exercice clos le 30/09/2025.

II - Règles et méthodes comptables

A - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables et définies par le règlement n°2016-07 du 4 Novembre 2016 homologué par arrêté du 26 Décembre 2016.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 3 242 289 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 369 546 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives

B - Immobilisations incorporelles

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds commercial qui est inscrit à l'actif pour 60 000 euros a été acquis en 2011.

Le règlement ANC n° 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et les modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée. Par conséquent, il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Les tests de dépréciation sur le fonds commercial n'amènent pas à considérer que la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle. La valeur actuelle correspond à la valeur vénale (prix de marché) ou valeur d'usage. Les tests n'ont pas mis en évidence une perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- logiciels : linéaire sur 1 à 3 ans

C - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- agencements divers : linéaire sur 7 à 10 ans
- matériel de transport : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire sur 5 à 10 ans
- matériel informatique : linéaire sur 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D - Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité des titres de participation est estimée sur la base de la situation nette de la filiale corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes existantes sur les actifs détenus par la filiale.

E - Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

F - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

G - Engagement en matière de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les engagements de retraite d'un montant de 79 334 € ont été calculés selon les

Règles et Méthodes Comptables

hypothèses suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires de 1 %,
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de 3.5 %
- Départ prévu, sauf dérogation individuelle et à l'initiative du salarié

Tranche d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	98
60 à 64 ans	1 à 5 ans	21 163
55 à 59 ans	6 à 10 ans	22 937
45 à 54 ans	11 à 20 ans	28 365
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 051
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 720
		Engagement total 79334

III - Evènements post-clôture

Néant

SAS A2C

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	26 174			26 174
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 174			26 174
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	27 810	9 226	30 448	6 588
	Matériel de bureau, mobilier	39 809	42 219	7 041	74 988
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 620	51 445	37 489	81 576
TOTAL		93 794	51 445	37 489	107 750

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS A2C

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	20 000		20 000	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000		20 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		20 000		20 000	
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				20 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SAS A2C

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Créances et Dettes

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	180	180	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 358 242	2 358 242	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés	73 521	73 521	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	22 362	22 362	
	Taxes sur la valeur ajoutée	126 814	126 814	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	23 032	23 032	
	Charges constatées d'avances	95 634	95 634	
TOTAL DES CREANCES		2 699 785	2 699 785	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	69 594	54 638	14 956	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	40 599	26 849	13 750	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	54 875	54 875		
	Fournisseurs et comptes rattachés	821 192	821 192		
	Personnelet comptes rattachés	384 582	384 582		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	318 226	318 226		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	446 634	446 634		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	45 548	45 548		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	9 178	9 178		
	Autres dettes	137 179	137 179		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 327 607	2 298 901	28 706	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		23 500			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		31 601			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 178			

Produits à recevoir

30/09/2025		
Total des Produits à recevoir		188 087
Autres créances clients		177 594
	CLTS FACT.A ETABLIR	175 957
	CLIENTS INTERETS COURUS	1 637
Autres créances		10 493
	AVOIR A RECEVOIR	9 989
	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	504

SAS A2C

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

		30/09/2025
Total des Charges à payer		1 145 652
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		84
INTERET COURUS SUR EMPRUNTS	84	
Emprunts et dettes financières divers		2 504
CCA - INTÉRÊTS COURUS	2 504	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		614 363
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	604 807	
INTERETS COURUS / DETTES FRs	9 556	
Dettes fiscales et sociales		394 296
DETTE PROVISIONNÉE POUR CONG	137 934	
PRIME BILAN A PAYER	13 040	
PARTICIPATION DES SALARIÉS	134 182	
SALAIRE À RÉGULARISER	6 917	
AUTRES CHARGES À PAYER	57 443	
CHG SOC / SAL A PAYER	3 458	
CHARGES PRIME BILAN A PAYER	5 432	
ETAT - CHARGES À PAYER	35 890	
Autres dettes		134 405
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	91 523	
DIVERS CHARGES A PAYER	42 882	

SAS A2C

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		95 634	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		95 634	

SAS A2C

Produits et charges exceptionnels

	Montants	30/09/2025
Produits exceptionnels		10 000
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		10 000